

---

# ***Nouvelles du vent dans la Somme***

Lettre d'information sur la construction de l'extension du parc éolien du Petit Terroir  
Numéro 1 – Avril 2014

---

## ÉDITORIAL

*Dans quelques mois, Ménesliens et Béthencourtois accueilleront l'extension du parc éolien du Petit Terroir qui produira ses premiers kilowattheures propres et renouvelables en septembre 2014, contribuant ainsi à la transition énergétique initiée par le Gouvernement français depuis décembre 2012.*

*Six ans déjà que le parc éolien du Petit Terroir produit de l'électricité consommée par les habitants des communes environnantes. Désormais, ce parc éolien va être étendu sur les communes de Méneslies et de Béthencourt-sur-Mer avec trois nouvelles éoliennes, pour atteindre une puissance totale de 11,2 mégawatts.*

*Cette étape importante est aussi un nouveau cap pour La Compagnie du Vent, Groupe GDF SUEZ : l'extension du parc éolien du Petit Terroir est composé des éoliennes les plus puissantes que nos équipes aient installées dans la Somme (2,3 mégawatts chacune).*

*Ceci ne doit pas nous faire oublier de respecter les règles élémentaires de protection de l'environnement. Au cours de ce nouveau chantier, nous continuerons de respecter notre engagement pris au sein de l'association France Energie Eolienne, dont nous avons signé la charte déontologique : un chantier de construction propre, le respect des recommandations de l'étude d'impact sur l'environnement, et d'autres mesures encore.*

*C'est à ce prix que les élus et les habitants de Méneslies et de Béthencourt-sur-Mer pourront bientôt être fiers de l'extension de leur parc éolien et en faire un élément fort de leur identité.*

Thierry CONIL  
Président

---



*Simulation visuelle de l'extension du parc éolien du Petit Terroir*

## Le projet

Les permis de construire pour l'extension du parc éolien du Petit Terroir ont été délivrés par le préfet de la Somme en février 2012.

Cette extension sera composée de trois éoliennes E70-T64m d'ENERCON, d'une puissance unitaire de 2,3 mégawatts, réparties sur les communes de Méneslies (une éolienne) et de Béthencourt-sur-Mer (deux éoliennes). Sa production annuelle de près de 13 500 000 kilowattheures lui permettra d'alimenter environ 7 500 personnes\* en électricité autour des éoliennes et d'éviter l'émission de plus de 10 800 tonnes\*\* de gaz carbonique par an.

Les éoliennes de l'extension du Petit Terroir viendront s'ajouter au parc existant, constitué de cinq machines dont les premiers tours de pale sont intervenus en juillet 2008. Ainsi, après la construction de l'extension, le parc éolien du Petit Terroir comptera au total huit éoliennes pour une puissance globale de 11,2 mégawatts

## Le chantier

### La Compagnie du Vent informe les riverains

Avant de commencer les travaux, La Compagnie du Vent a organisé le 19 février 2014 une réunion avec les propriétaires et l'exploitant des terrains sur lesquels les éoliennes seront installées. Ce rendez-vous a permis à La Compagnie du Vent d'expliquer, en présence de représentants élus des deux municipalités concernées, le déroulement du chantier.

### Des intervenants principalement locaux

Le lot électricité a fait l'objet d'un appel d'offres remporté par DEMOUSELLE et SEL Electricité. Ces sociétés de la Somme (Abbeville) et du Nord se chargeront donc de fournir et d'installer l'équipement électrique des éoliennes et des postes de livraison.

La Compagnie du Vent a choisi QUALICONSULT, pour la coordination SPS (sécurité et protection de la santé) et DEKRA pour le contrôle technique, deux prestataires basés à Amiens.

L'appel d'offres pour le lot génie civil, quant à lui, a été remporté par le groupement d'entreprises GECITEC (Pas-de-Calais), STPA (Somme) et MENARD (Nord).



*Fouille d'une fondation - Parc éolien du Miroir*

Les aérogénérateurs sont fournis par ENERCON qui fera intervenir ses équipes de l'Oise.

ALIOS, basée à Chauray dans les Deux-Sèvres, a exécuté l'étude de sols et validera les fonds de fouilles des fondations. H2ION, entreprise de Seine Maritime, est en charge de la maîtrise d'œuvre déléguée.

Enfin, le raccordement électrique sera directement réalisé par eRDF Manche Mer du Nord.

### Début des travaux sans encombre

La première réunion de chantier avec les entreprises intervenantes et La Compagnie du Vent s'est déroulée le 19 mars et les travaux démarrent le 7 avril.

La première action visera à terrasser la piste d'accès sur laquelle passeront les engins nécessaires à la construction.

Ensuite, l'entreprise STPA entamera la fouille des fondations des trois éoliennes, et l'entreprise GECITEC commencera la réalisation de leurs fondations en appliquant le béton de propreté.



*Création d'une piste d'accès - Parc éolien du Miroir*

### Mesures pour la protection de l'environnement

La Compagnie du Vent a organisé le chantier de telle sorte que la construction démarre avant la période de reproduction des principales espèces d'oiseaux à enjeux identifiées localement. Par ailleurs, il est prévu que 700 mètres de haie soient plantés pour œuvrer en faveur de la biodiversité locale. La Compagnie du Vent s'est assurée qu'aucune espèce patrimoniale de plante n'était concernée par l'emprise des travaux.

### Travaux à venir

La réalisation des fondations interviendra en mai 2014. Le sol sous les fondations sera renforcé par des colonnes à module contrôlé, inclusions semi-rigides permettant d'en réduire la déformabilité. En effet, l'étude géotechnique a montré la nécessité d'adapter la technique d'implantation.

Suivront les étapes ci-après :

- la fouille des tranchées et la pose des câbles de raccordement en juillet 2014,
- le montage des éoliennes en juillet/août 2014,
- l'installation du poste de livraison en juillet 2014,
- le raccordement électrique, les tests et la mise en service en septembre 2014,

\* Source RTE 2011 Hors Chauffage- \*\* Source RTE 2011 - En comparaison avec une centrale au fuel.

Les autres projets et activités de La Compagnie du Vent, Groupe GDF SUEZ

### **Trois nouveaux chantiers éoliens à l'été 2014 !**

La Compagnie du Vent prévoit de démarrer trois nouveaux chantiers éoliens à l'été 2014.

Situé en Picardie, le parc éolien du Chemin du Bois Hubert (Oise) comptera 12 éoliennes pour une puissance totale de 27,6 mégawatts.



*Simulation visuelle du parc éolien du Chemin du Bois Hubert © Abies*

Sa production annuelle de l'ordre de 58 000 000 kilowattheures, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de plus de 32 200 personnes\*, sera distribuée sur le réseau et alimentera en priorité les consommateurs autour du parc.

Deux autres installations verront également leur chantier débuter, en juillet prochain, en Bourgogne et en Champagne-Ardenne.



*Simulation visuelle du parc éolien de l'Auxerrois (vue partielle) © Abies*

Le parc de l'Auxerrois (Yonne) sera le deuxième plus grand parc éolien de La Compagnie du Vent avec ses 16 machines, pour une puissance totale de 32 mégawatts. Ce projet a représenté près de sept années de travail et un investissement de plus de 40 millions d'euros.

Il permettra d'alimenter près de 39 000 personnes\* en électricité propre et renouvelable chaque année.

Enfin, dans la Marne, les 7 éoliennes du parc des Châtaigniers sortiront prochainement de terre.

D'une puissance totale d'environ 14 mégawatts, cette installation produira environ 30 millions de kilowattheures chaque année. Cela représentera l'équivalent de la consommation électrique annuelle d'environ 16 700 personnes\* et l'émission de plus de 24 000 tonnes\*\* de gaz à effet de serre évitées.



*Simulation visuelle du parc éolien des Châtaigniers © Abies*

### **Visites gratuites sur le parc éolien du Chemin des Hagenets (Oise) !**

Soucieuse de faire découvrir au plus grand nombre cette énergie propre et renouvelable, La Compagnie du Vent organise sur le site du parc éolien du Chemin des Hagenets (Oise) des visites à destination des scolaires et du Grand Public. Cette année, les visites Grand Public sont prévues les samedis 17 mai, 27 septembre et 11 octobre.

Pour les scolaires, les visites sont prévues les lundis 19 mai, 29 septembre et 13 octobre. Ces visites se font uniquement sur inscription à [visitesparcseoliens@sfr.fr](mailto:visitesparcseoliens@sfr.fr).



*Visite du parc éolien du Chemin des Hagenets*

Le parc éolien du Chemin des Hagenets compte 14 machines pour une puissance de 28 mégawatts. Il a été mis en service en septembre 2009 et a dépassé la barre des 5 000 visiteurs à fin 2013 !

### **Record de production éolienne en France !**

D'après le Réseau de Transport de l'Électricité (RTE), la France a atteint, le 5 février dernier un pic de production éolienne d'une puissance de 6510 mégawatts, soit l'équivalent en puissance de près de 7 tranches nucléaires de 900 mégawatts. Le parc éolien français a fourni en février 5.6 % de la consommation électrique nationale.

\* Source RTE 2011 Hors Chauffage

\*\* Source RTE 2011 – En comparaison avec une centrale au fuel.

Le Triade II – Parc d’activités Millénaire II  
215, rue Samuel Morse – CS 20756  
34967 MONTPELLIER CEDEX 2

Tél. : 04 99 52 64 70 - Fax : 04 99 52 64 71  
E-mail : [info@compagnieduvent.com](mailto:info@compagnieduvent.com)  
[www.compagnieduvent.com](http://www.compagnieduvent.com)



## **Pour plus d’information :**

[www.fee.asso.fr](http://www.fee.asso.fr) - Le syndicat des énergies renouvelables : France  
Energie Eolienne

[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr) - L’Agence De l’Environnement et de la Maîtrise de  
l’Energie

[www.amorce.asso.fr](http://www.amorce.asso.fr) - L’association nationale des collectivités, des  
associations et des entreprises pour la gestion des déchets, de l’énergie et  
des réseaux de chaleur

[www.cler.org](http://www.cler.org) - Le Comité de Liaison Energies Renouvelables